



Angers, le 3 avril 2023

COLLEGE MONTAIGNE  
1 Rue Cussonneau  
49100 ANGERS  
tél : 02.41.31.13.40  
fax : 02.41.34.13.41  
[ce.0491028b@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491028b@ac-nantes.fr)

## Compte rendu de Conseil d'administration Du 3 avril 2023

### Ordre du jour :

#### L'ordre du jour sera le suivant :

##### **Affaires pédagogiques :**

- Bilan du stage 3ème
- Bilan de la journée du CESC
- Modifications du règlement Intérieur
- Présentation du chœur national d'adolescents

##### **Affaires Financières :**

- Présentation du Compte financier 2022
- Abonnements Index Education et Egimmo
- Abonnement CFC
- DBM pour vote
- Présentation des projets d'investissement du département
- Présentation de l'enveloppe numérique
- Présentation de l'enquête de satisfaction de la restauration

**Questions diverses : néant**

**Quorum : 12 membres**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/04/2023**

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
<p>17 membres sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Madame la Principale, à 18h10 Mme HUBERT est désignée secrétaire de séance.</p> <p><b><u>DELIBERATION N°1</u></b> <b><u>Approbation du PV de la séance du 2/02/2023</u></b></p> <p><b>PERSONNES PRESENTES : 17</b> <b>POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p>	
<b>Affaires Pédagogiques</b>	
<p><b>BILAN DE STAGES DES 3ÈME</b></p> <p>Les stages se sont déroulés du 8 au 10/02/2023 sur une période de 3 ou 5 jours selon l'entreprise et les projets professionnels. Sur 103 élèves seulement 4 élèves n'ont pas effectué de stage : c'est une année de réussite.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des partenariats se développent. Des entreprises proposent des stages collectifs pour permettre aux élèves de découvrir plusieurs secteurs au sein d'une même entreprise.</li><li>• Le dispositif <u>Cadets de la défense</u> permet aux élèves de valider le stage en entreprise</li><li>• Pour la 2<sup>ème</sup> année , le <u>Centre du service national de la jeunesse d'Angers</u>, situé dans l'enceinte de la Caserne Verneau (= stage défense) a accueilli 20 élèves.</li><li>• Entreprise <u>CEGELEC</u> a accueilli 4 élèves (découverte des métiers de logistique, bureau d'étude, compta, chantier, etc)</li><li>• AFPA : mise en relation par Mme Giraudeau (développeuse du quartier deux-croix Banchais). Bilan très positif. 6 élèves ont découvert les pôles informatique, bâtiment ou secrétariat.</li><li>• L'association FACE a permis à 2 élèves d'effectuer leur stage <u>chez SUEZ et ENEDIS</u>.</li></ul> <p>Les rapports de stages sont à ce jour rédigés et en cours de correction par les tuteurs.</p>	<p>18h17 arrivée de Mme HERVÉ</p>

## **BILAN JOURNEE DU CESC (COMITE A L'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE)**

Vendredi 31/3/2023 - 14 associations se sont mobilisées. Les animateurs du centre Marcelle Menet et les éducateurs de l'ASEA ont participé à cette journée : C'est une véritable « journée de quartier ».

Un enseignant se questionne sur des réactions « choquantes » entendues de certains élèves à la sortie de l'intervention de l'association Quazar des 4<sup>ème</sup> : comment reprendre ces réactions et jauger l'impact à long terme.

Il est indiqué qu'une réunion de préparation de cette journée et de présentation des différentes actions du CESC a été organisée le 9/01/2023. Celle-ci a eu lieu en fin de journée afin de permettre la participation des parents élus au CA, à leur demande. La Principale indique que les parents ne sont pas venus. Il a été vérifié que l'invitation avait bien été envoyée aux parents concernés. Une nouvelle réunion sera organisée en fin d'année ou en début d'année scolaire.

### **MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR**

La structure même du règlement est jugée satisfaisante et n'est pas concernée par les modifications (3 colonnes : le collège/l'élève/le représentant légal).

Des modifications sur son contenu sont soumises au CA :

#### **Partie « Régime des sorties »**

Supprimer dans colonne « élève » :

~~Permet aux élèves ayant cours d'EPS en fin de temps scolaire, sous réserve de l'autorisation écrite des représentants légaux de quitter individuellement de lieu de l'activité~~

*Argumentaire : Obligation légale de respecter l'heure de fin de cours. Complication pour les enseignants du suivi.*

#### **Partie « Matériel »**

Ajouter dans colonne « élève » : respect la réglementation sur l'interdiction du téléphone portable et des objets connectés (tablette, montre, etc)

Ajouter dans colonne « Représentant légal » : Remboursement des manuels : engagement à rembourser sur montant voté au CA

#### **Partie « Mouvement des élèves »**

Ajouter dans colonne « élève » : ~~Durant les récréations, les élèves ne sont pas autorisés à stationner dans le hall. Ils pourront cependant se rendre à leur casier et aux sanitaires. Durant la pause méridienne, le hall sera accessible aux élèves.~~

#### **Partie « Voyage scolaire »**

Ajouter dans colonne « Représentant légal » : ~~est informé de l'obligation de fournir une attestation d'assurance pour toute participation à une sortie à caractère facultatif ou un voyage~~

#### **Partie « Punitons et sanctions »**

Ajouter dans colonne « collège » : ~~Exclusion temporaire de la classe mais avec présence au collège incluant des heures de travail scolaire et/ou des heures de travail d'intérêt général.~~

## **DELIBERATION N°2 : MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR**

**PERSONNES PRESENTES : 18**

**POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **PRESENTATION DU CHŒUR NATIONAL DES ADOLESCENTS**

Ce chœur sera constitué de 60 chanteurs de 11 à 15 ans du territoire national (1 garçon/1 fille par académie).

Pour l'académie de Nantes = 2 élèves du collège Montaigne seront choisis.

Mme Lenormand accompagnera les 2 élèves retenus dans ce projet (1 semaine de formation, 1 semaine enregistrement Studio 104 à la maison de la radio durant les vacances d'octobre 2023).

Le collège sera amené à apporter une aide financière pour les transports des 2 élèves et du professeur accompagnant.

## **Affaires Financières**

### **Rapport de gestion année 2022**

M. BINET présente le rapport de gestion.

#### Etude financière :

Recette : 332 207.20€

Dépense : 320 805.03

Résultat positif : + 11 402.17€ répartis dans 3 services (AP, ALO, SRH)

#### Viabilisation :

Baisse des consommations de chauffage à 190 MWh pour 2022 (réseau de chaleur).

Contrat : UGAP/Total énergie.

Baisse des consommations d'électricité mais hausse des coûts (0.22€/kWh en 2022)

Hausse de la consommation d'eau (+19%) et +22% sur le coût. Dysfonctionnement sur chasse d'eau avec fort débit.

#### Boursiers :

Hausse de boursiers depuis 2021 (près de 50%) mais moindre par rapport à 2017, 2018, 2019 (plus près de 57/58%). Possible explication sur 2022 : les parents ne font pas la démarche (défaut de remise de document). Possibilité de fournir ces éléments d'ici la fin de l'année.

Opération en capital : le collège a investi 9800€ (véhicule de service, table d'extérieur, une armoire froide pour la restauration, aspirateur dorsal pour entretien des locaux).

Le collège dispose de 77 jours de fonctionnement (68 877.40€), soit une situation confortable.

19h Départ  
Mme THOMAS

Vigilance à avoir sur les recettes de location des logements, c'est un revenu précaire.

Question sur écrêtement : Ecrêtement possible du département à 75 jours mais révision à 90 jours du fait du contexte énergétique pour l'année 2023.

### **Compte financier année 2022**

M. Rapin présent le compte financier de l'année 2022.

Résultat : 11 407€. A la hausse depuis 2 ans notamment du fait des locations d'appartement.

Coût d'une journée de fonctionnement du collège = 1000€

Un besoin de fonds de roulement négatif (encaissement plus rapide que décaissement).

### **DELIBERATION N°3 : Arrêt du compte financier année 2022 sans réserve**

**PERSONNES PRESENTES : 17**

**POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **DELIBERATION N°4 : Affectation du résultat 2022**

Proposition en termes d'affichage comptable, d'affecter la totalité au SERVICE GENERAL étant donné qu'il n'y a pas de service de restauration - et de fait pas de besoin d'achat d'équipement (pas d'enjeu d'investissement en la matière).

**PERSONNES PRESENTES : 17**

**POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **DELIBERATION N°5 : Abonnement index éducation**

Abonnement Index éducation : logiciels PRONOTE (gestion des absences, des notes, et messagerie) et EDT (emploi du temps).

**PERSONNES PRESENTES : 17**

**POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **DELIBERATION N°6 : Abonnement EGIMMO**

Renouvellement abonnement EGIMMO (logiciel d'inventaire).

**PERSONNES PRESENTES : 17**

**POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **DELIBERATION N°7 : DBM POUR VOTE**

Prélèvement sur fonds de réserves pour poursuivre l'aménagement des locaux pour 7500€ : peinture, plantes, mobiliers...

Bâtiment pédagogique : changement rampe d'éclairage de la galerie ;

Pour les élèves : rachat de casiers et achat de fauteuils pour augmenter du nombre

de places assises dans le hall ;  
Achat d'un aspirateur pour l'équipe d'agents

**PERSONNES PRESENTES : 17**

**POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **PRESENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DU DEPARTEMENT**

Travaux à partir de l'été 2023 :

- Insonorisation de la galerie
- Réfection de la cours côté nord et côté sud.
- Mme Drouet, agent d'accueil est partie à la retraite. Des travaux sont prévus dans l'appartement pour le prochain agent d'accueil. Pour information, 6 348 € sont reversés au département pour l'entretien des appartements. Mme La Principale indique que les autres logements auraient aussi besoin d'être rénovés (peinture, isolation thermique, vétusté de certains équipements ...)

### **PRESENTATION L'ENVELOPPE NUMERIQUE**

Enveloppe numérique de 5000 € pour achat de vidéoprojecteurs et ordinateurs, tablettes, etc. . Le Conseil Département conseille de ne pas investir une somme trop importante pour l'achat d'ordinateurs car un renouvellement du parc sera prévu lors de la décentralisation du serveur pédagogique. La question est de savoir quand aura lieu ce changement au collège.

Les logiciels informatiques ne sont pas compris.

20h10 Départ  
Mme MILLOUR

### **DELIBERATION N°8 : CONTRAT POUR REPRODUCTION D'ŒUVRES PROTEGEES**

Le collège a reçu le Contrat autorisant de photocopier des œuvres protégées (10% d'une livre, 30% d'un journal ou revue) sans dépasser 180 photocopies/élèves.

**PERSONNES PRESENTES : 16**

**POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **ENQUETE SATISFACTION SUR LA RESTAURATION SOLAIRE**

Répondants : 165 élèves – 8 adultes

- Aimes-tu déjeuner à la cantine ? 54% OUI, 6% parfois, 40% non
- Penses-tu que la salle de cantine est agréable ? 64% OUI, 36% NON,
- Parfois, Penses-tu que les repas sont bons ? 23% OUI, 70% parfois
- Quantité suffisante ? 45% OUI, 39% Parfois, 16% NON
- A la fin du repas laisses-tu de la nourriture dans ton assiette ? 67% parfois, pourquoi :
  - 57% : pas aimé
  - 26% pas eu le temps (piste : les clubs...pourtant les clubs sont prioritaires)
  - 17% trop de nourriture

Dans les suggestions des élèves, il est indiqué qu'ils souhaiteraient plus de légumes, que les menus soient plus diversifiés et équilibrés, davantage de menus végétariens

et de menus à thème. Ils indiquent que les plats peuvent être trop salés et trop gras.

**QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question

La séance est levée à : 20h15

**La Secrétaire de séance  
Mme HUBERT**



**La Principale  
Mme LISCOËT**



